

COLIBRI

COLIBRI

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

24 Rue du 21 juin 1944

43 100 BRIOUDE

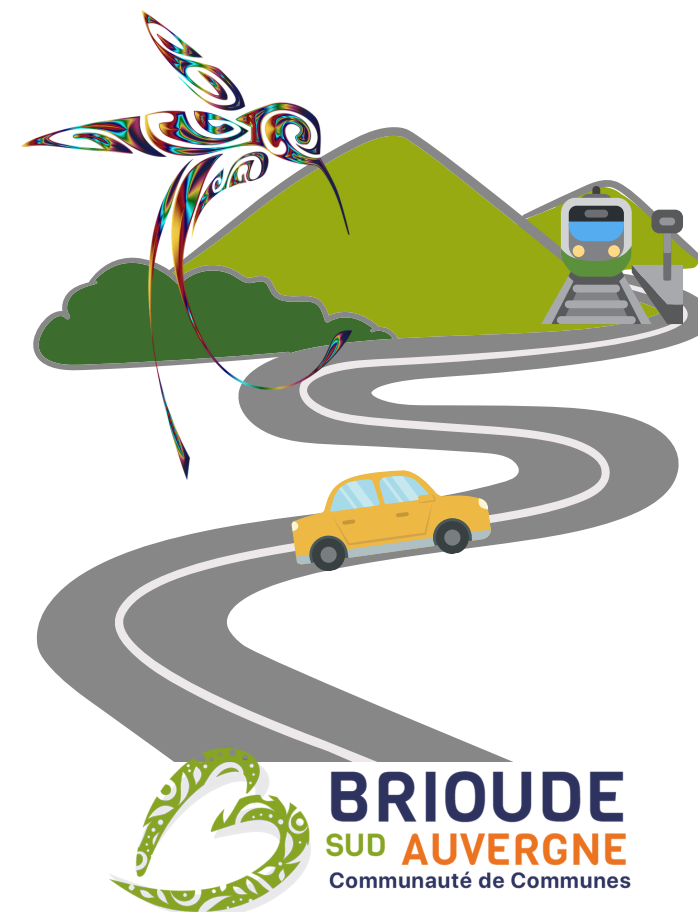
accueil@brioudesudauvergne.fr

04.71.50.89.10

www.brioudesudauvergne.fr

Transport à la demande

Communauté de Communes
Brioude Sud Auvergne



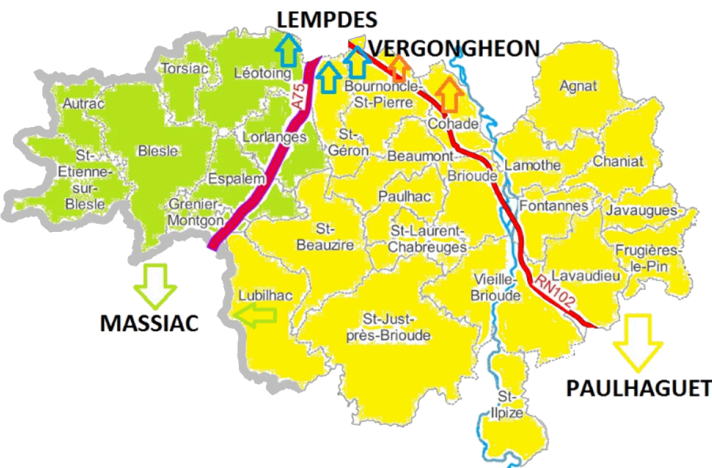
Agnat, Autrac, Beaumont,
Blesle, Bournoncle-Saint-Pierre, Brioude,
Chaniat, Cohade, Espalem,
Fontannes, Frugières-Le-Pin,
Grenier-Montgon, Javaugues,
Lamothe, Lavaudieu,
Léotoing, Lorlanges, Lubilhac,
Paulhac, Saint-Beauzire,
Saint-Étienne-Sur-Blesle, Saint-Géron,
Saint-Ilpize, Saint-Just-Près-Brioude,
Saint-Laurent-Chabreuges, Torsiac,
Vieille-Brioude.

Secteur vert + Lubilhac, possibilité de
trajet sur Massiac.

Secteur vert + Bournoncle-St-Pierre et
St-Géron, possibilité de trajet sur
Lempdes-sur-Allagnon.

Secteur jaune, possibilité de trajet sur
Paulhaguet et Oussoulx.

Communes de Bournoncle-St-Pierre et
Cohade, possibilité de trajet sur
Vergongheon.



Qu'est-ce que COLIBRI ?

COLIBRI,
service de Transport à la Demande,

- fonctionne du **lundi au samedi**,
- est ouvert à **tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne**,
- **âgés de plus de 16 ans**,
- qui désirent se déplacer sur le territoire de la CCBSA, ou sur Massiac, Lempdes-sur-Allagnon, Vergongheon, Paulhaguet et Oussoulx, en fonction du lieu de résidence (voir carte au recto).

Pour plus de renseignements, merci d'appeler la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Étape N°1 S'inscrire

Pour cela,
il suffit d'un **simple appel téléphonique**
au 04.71.50.89.10
pour s'inscrire, et fournir
un justificatif de domicile.

Vous recevrez en retour
12 tickets par trimestre.



BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Étape N°2 Demander un taxi

Pour avoir un taxi, vous appelez la ComCom Brioude Sud Auvergne au 04.71.50.89.10 **au plus tard la veille avant 11h30.**

Les courses du samedi et du lundi doivent être réservées **le vendredi avant 11h30.**

Lorsque le taxi vous prend en charge, vous lui donnez un ticket ainsi que **3€ pour chaque trajet au sein du territoire de la collectivité** (soit 6€ et deux tickets pour un aller-retour), ou **5€ pour les trajets hors territoire** (10€ et 2 tickets pour un aller-retour).

La Com Com Brioude Sud Auvergne prend à sa charge le reste de la dépense. Les surcoûts liés aux soirs, aux nuits, aux conditions climatiques, aux jours fériés restent à votre charge.

